



AMAP « Les Paniers de Pontoch » 77310 St Fargeau-Ponthierry.

Contrat Trimestriel POMME DE TERRE-AIL-OIGNONS-ECHALOTTES pour la saison 2023 – 2024, entre

le producteur : **EARL Champ d'Eau** exploitée par **Louissette Daubignard et Rodolphe Chambreau**, 7 Hameau de Bazainville, 45480 Greneville en Beauce – Siret 53059381300013

Et

l'adhérent de l'AMAP « **Les Paniers de Pontoch** » association loi 1901, domiciliée Mairie- 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville:

Téléphone :

Mail

Rappel :

une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un producteur. Son fonctionnement est régi par certaines règles et obligations :

- vente directe entre un producteur et des consommateurs
- préfinancement de la production : pas de paiement sur le lieu de distribution
- proximité de la ferme
- engagement du consommateur
- engagement du producteur
- convivialité: faciliter les discussions entre les adhérents et le producteur partenaire

En adhérant à ce contrat, nous achetons une part de production de qualité, en manifestant notre solidarité envers des producteurs engagés dans une démarche biologique et à faire vivre des exploitations respectueuses de l'homme et de l'environnement. Nous participons également à l'organisation de la production avec notre producteur partenaire en prenant notre part de risque et en consommant des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes de production.

ENGAGEMENT DE LA FERME PARTENAIRE

QUALITE ET DIVERSITE DES PRODUITS :

L'EARL Champ d'eau est une exploitation gérée par Louissette Daubignard et Rodolphe Chambreau, éleveurs de volailles et producteurs de légumes secs

- ✓ Pommes de terre, ail, oignons et échalotes sont cultivées en agriculture biologique. Elles n'ont donc reçu aucun traitement chimique de synthèse.
- ✓ La traçabilité des produits est assurée par le producteur.

PEDAGOGIE :

Le producteur est présent aux partages de productions, fait visiter la ferme au moins une fois par an, participe à des réunions communes telles que les Assemblées Générales de l'Association.

TRANSPARENCE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE :

Le producteur informe les adhérents sur ses méthodes de travail, sur la manière dont le prix de la part de production est fixé.

ENGAGEMENTS DES ADHERENTS

PREFINANCEMENT DE LA PRODUCTION :

- ✓ Pour organiser sa production, le producteur doit pouvoir s'appuyer sur un revenu défini en début de saison.
- ✓ La durée de l'engagement de l'adhérent court sur la saison complète, de Septembre 2023 à Février 2024.
- ✓ Tous les chèques sont remis à l'Association à la signature du contrat. Sauf le dernier dit « chèque de réajustement ».
- ✓ Aucune résiliation de contrat n'est possible en cours de saison. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou report, notamment pendant les périodes de vacances, ou en cas de démission de l'adhérent.

Dans ces situations, l'association apportera, bien sûr, son aide pour essayer de trouver un nouvel adhérent de remplacement, mais sans aucune obligation de résultat. D'une façon générale, c'est à l'adhérent de trouver une solution de rechange qui devra respecter nécessairement l'esprit de notre AMAP.

SOLIDARITE DANS LES ALEAS NATURELS :

- ✓ Le calendrier de production et les prix sont établis conjointement par le producteur et l'AMAP.
- ✓ En cas de situations hors normes tels qu'événements climatiques exceptionnels ou autres aléas naturels, une réunion entre le bureau et le producteur sera organisée. Le producteur respecte la charte de l'agriculture paysanne, les adhérents acceptent donc les risques inhérents à ce genre d'élevage comme ne pas recevoir sa part de production par exemple.

IMPLICATION DANS LA GESTION DU GROUPE :

- ✓ Le producteur assure la distribution, accompagné par un adhérent pour l'émargement.

PARTAGE :

Les adhérents sont tenus de venir chercher ou faire chercher leur panier. Il est de la responsabilité des adhérents de gérer leurs absences.

DISTRIBUTION :

La distribution a lieu le samedi de 11H à 12H au 383 rue grande hameau de Moulignon 77310 St Fargeau Ponthierry

COMPOSITION ET PRIX DES PANIERS

- ⇒ Chaque adhérent compose son panier mensuel à partir des produits proposés ci-dessous.
- ⇒ Le prix du panier est fonction de la composition du panier.

COMMANDE

Je soussigné (nom, prénom) _____ adhérent à l'AMAP « Les Paniers de Pontoch' » et à jour de ma cotisation 2023 souscris un abonnement pour :

2023/2024	07/10/2023	16/12/2023	03/02/2024	TOTAL	Prix au kilo	Poids moyen par kg	Prix moyen par unité	Montant des commandes en €
Pommes de terre Ferme Allians 2,5kg				0	2,20	2,50	5,50	0,00
Pommes de terre Ferme Allians 5 kg				0	2,10	5,00	10,50	0,00
Pommes de terre Ferme Allians 10 kg				0	2,00	10,00	20,00	0,00
Pommes de terre tendre Maïwen 2,5 kg				0	2,20	2,50	5,50	0,00
Pommes de terre Tendre Maïwen 5 kg				0	2,10	5,00	10,50	0,00
Pommes de terre Tendre Maïwen 10 kg				0	2,00	10,00	20,00	0,00
Pommes de terre chaire Rose Lily Rose 2,5 kg				0	3,20	2,50	8,00	0,00
Pommes de terre chaire Rose Lily Rose 5 kg				0	2,90	5,00	14,50	0,00
Pommes de terre Chaire violette/bleue Prunelle 2,5 kg				0	3,20	2,50	8,00	0,00
Pommes de terre Chaire violette/bleue Prunelle 5 kg				0	2,90	5,00	14,50	0,00
Oignons 2,5 kg				0	2,20	2,50	5,50	0,00
Oignons 5 kg				0	2,10	5,00	10,50	0,00
Oignons 10 kg				0	2,00	10,00	20,00	0,00
Echalotes 2,5 kg				0	5,50	2,50	13,75	0,00
Echalotes 5 kg				0	5,00	5,00	25,00	0,00
Echalotes 10 kg				0	4,50	10,00	45,00	0,00
Ail 1 kg				0	10,00	1,00	10,00	0,00
Montant prévisionnel des commandes :								0,00

PREFINANCEMENT

Le présent contrat est à retourner, en double exemplaire, signé au siège de l'Association, accompagné des chèques libellés à l'ordre de L'EARL Champ d'Eau

Prévisionnel de la commande	= Report du montant	_____ €	
Règlement		<input type="checkbox"/> 1 fois	<input type="checkbox"/> 2 fois
Date Encaissement par le Producteur		06/11/23	06/11/23 06/02/24
Montant des chèques	= Montant du Préfinancement / nb chèques	_____ €	

Fait en double exemplaire, A _____ Le :.....

Signature de l'adhérent :

Mandat de Prélèvement SEPA

Veuillez compléter les champs ci-dessous :

En signant ce formulaire, vous autoriser (A) EARL CHAMP D'EAU à envoyer les instruction à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'EARL CHAMP D'EAU.

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentées dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Le premier prélèvement effectuer par l'EARL CHAMP D'EAU intervient au début du mois suivant la souscription de votre abonnement. Le dernier prélèvement met fin à ce mandat.

1 Vos coordonnées :

Type de paiement :

Répétitif

Ponctuel

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal

Ville : Pays :

2 Compte à débiter: IBAN

BIC

Numéro d'identification international du compte bancaire- IBAN (International Bank account Number)

Code international d'identification de votre banque-BIC (Bank identifier code)

IMPORTANT :

Merci de renvoyer ce mandat accompagné du contrat d'abonnement ainsi qu'un RIB ou d'un RIP.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de la relation client. Elles pourront données lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

à (lieu)

le JJ MM AAAA

Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Référence unique de mandat RUM (à remplir par EARL CHAMP D'EAU) :

Vous pouvez retrouver votre RUM en vous connectant à votre compte sur le site www.champdeau.fr à l'aide de votre courriel et votre numéro d'abonné.

Veuillez signer ici